



PROJET PROSPAIRS ÉTAT DES LIEUX, ÉVALUATIONS ET PERSPECTIVES

MASTER 2 ENJEU EHESP, CREA I BRETAGNE

**MAYA BICHON, LÉA DOUILLARD, SARAH DUPREZ, PAULINE PIQUET,
VINCENT SIMON, MARION VANDENEECKHOUTTE.**



PLAN DU DOSSIER

CONTEXTE DU PROJET

LA DÉMARCHE PROSPAIRS EN BREF

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

PARTIE 1 : LA MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU PROJET PERMET-ELLE D'IMPLIQUER LES PARTICIPANTS ET DE DÉVELOPPER UN RÉSEAU ?

PARTIE 2 : EN QUOI LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT ONT-ELLES ÉVOLUÉ CHEZ LES PROFESSIONNELS PARTICIPANTS ?

PARTIE 3 : LE PROJET PROSPAIRS A-T-IL PERMIS AUX JEUNES D'ACQUÉRIR DES RESSOURCES ?

PERSPECTIVES

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE : RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION



CONTEXTE DU PROJET

“La participation active des jeunes dans les systèmes de protection de l'enfance transforme les dynamiques de pouvoir traditionnelles, permettant une approche plus inclusive et démocratique qui reconnaît les jeunes comme des agents de changement au sein de leur propre communauté”.¹ Le projet PROSPAIRS tente de répondre à cette affirmation. En effet, le PROSPAIRS résulte d'un questionnement autour de la participation et du pouvoir d'agir des jeunes accueillis ou sortants de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Le nom du projet regroupe les termes professionnels et pairs, et renvoie à l'idée de prospérité. Dans l'idée de **concevoir de nouvelles formes d'engagement et de participation en protection de l'enfance**, il décline plusieurs actions mettant en lien des jeunes et des professionnels de différentes structures, avec le concours de l'association italienne Agevolando. Mais alors, en quoi la participation des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance est un enjeu fort ?

La participation des enfants, en protection de l'enfance, comprend deux dimensions :

- Individuelle : ils sont, notamment, associés à l'élaboration de leur projet personnalisé et aux choix relatifs à la vie quotidienne².
- Collective : ils contribuent, au travers d'instances participatives, à l'amélioration continue de leur accompagnement³.

Le droit fondamental de l'enfant à être entendu est indiqué dans l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant⁴. Au niveau national, la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance, inscrit l'obligation d'associer l'enfant au processus décisionnel, selon son âge et son degré de maturité⁵. Toutefois, de nombreux travaux, notamment la synthèse du Défenseur des droits publiée en 2020⁶, mettent en lumière des difficultés persistantes à prendre en compte la parole de l'enfant protégé. Ainsi, la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants dites “Taquet”, va venir réaffirmer la nécessité de considérer l'expression de cette parole.

¹ B. Checkoway, What is youth participation?, Children and Youth Services Review, 2011

² JPROSEN, Participation des jeunes dans le dispositif de protection de l'enfance : chiche!, Le Monde, 6 août 2022

³ ANSA, Une démarche participative pour renforcer l'implication des jeunes à la politique de protection de l'enfance, 2022

⁴ ONPE, Écouter pour agir La participation collective des enfants protégés, Juin 2023

⁵ Article L.112-3 CASF

⁶ Défenseur des Droits, Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte, 2020

Outre, l'importance de remettre la parole de l'enfant au cœur de l'intervention sociale, la protection de l'enfance fait face à un enjeu grandissant : la situation des *care leavers* ou "jeunes sortants du dispositif".⁷ En France, le sujet se développe autour des années 2010 avec la notion de "sortie de placement". Au regard du processus de "différenciation des seuils d'âge"⁸ à l'œuvre, les *care leavers* se trouvent désavantagés par rapport aux jeunes de leur âge. En effet, après un parcours en protection de l'enfance, les jeunes sont exposés, en plus des difficultés d'accès à l'autonomie subie par l'ensemble de la jeunesse, à des difficultés spécifiques souvent liées à un faible capital économique, social et culturel⁹, mais aussi des vulnérabilités liées à la santé et à la famille, accélérant ainsi leur passage à l'âge adulte. Cette problématique amène la multiplication d'initiatives au sujet et à destination des *care leavers*. La loi "Taquet" de 2022 s'est donc investie de la question des jeunes sortants, en garantissant la fin des sorties sèches, et en renforçant l'accompagnement de 18-21 ans. Cette loi a été accompagnée d'une démarche portée par le gouvernement dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté parue en 2019 pour "mettre fin aux sorties sans accompagnement de l'Aide sociale à l'enfance".¹⁰

Dans ce contexte, des groupes de travail n°9 (GT9) ont été créés dans chaque région pour initier une démarche de diagnostic et constituer un espace de débat entre différents acteurs de terrain. Le CREAI Bretagne, acteur régional sur la question de la protection de l'enfance, a été partie prenante de ce groupe de travail. Le CREAI est un Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. Cette association (loi 1901) est conçue sur chaque région comme un outil technique au service des responsables de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des personnes vulnérables, dont font partie les jeunes suivis par la protection de l'enfance. Lors de ce groupe de travail, le CREAI Bretagne a sollicité l'association Agevolando¹¹ pour présenter le modèle de pair-aidance qu'ils ont créé, basé sur l'entraide mutuelle entre jeunes sortants du système de protection de l'enfance. Suite au fort intérêt que le GT9 a porté à ce modèle de participation et d'émancipation des jeunes sortants, le CREAI Bretagne a souhaité développer un projet similaire. PROSPAIRS voit donc le jour dans le cadre du GT9. Il prend alors racines à la croisée de besoins soulevés en France et de la dynamique instruite par le modèle italien.

Le CREAI Bretagne a développé le projet PROSPAIRS dans l'objectif de développer le pouvoir d'agir des jeunes sortants du système de la protection de l'enfance, à travers le modèle de la pair-aidance. Ce projet, financé par le Commissaire de la lutte contre la pauvreté de Rennes, puis par des fonds européens pour une durée de 3 ans, arrive à son échéance. Le CREAI souhaite donc que le projet soit évalué, afin d'en tirer les freins et les leviers dans un objectif d'amélioration continue, puis, dans un futur proche, de pouvoir demander de nouveaux financements afin que ce projet perdure dans le temps, et soit essaimé au niveau national. Le CREAI Bretagne a donc commandité 6 élèves de la promotion Enfance, Jeunesse : politiques et accompagnement (ENJEU) de l'EHESP. Cette équipe d'évaluateurs est composée de 2 éducateurs spécialisés en protection de l'enfance, de deux agents départementaux de l'Aide sociale à l'enfance¹², d'une chargée de mission - protection de l'enfance au sein d'une association régionale¹³, et d'une professionnelle experte des processus d'évaluation des dispositifs de politiques publiques. Cette équipe d'évaluateurs a donc mis à profit ses diverses compétences pour produire une évaluation objective et fiable du dispositif PROSPAIRS.

⁷ F. Capelier, L'accompagnement vers l'âge adulte des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance, Journal du droit des jeunes, Vol. 344, 2015

⁸ F. Capelier, op. Cit.

⁹ CNPE et COJ, L'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance, 23 juin 2023

¹⁰ Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ASE, Pour en finir avec les sorties sèches, 2019

¹¹ Association composée de bénévoles ayant vécu un parcours en protection de l'enfance, engagée à soutenir la vie et l'autonomie des jeunes à l'approche de la majorité

¹² Départements extérieurs à la Bretagne

¹³ Région extérieure à la Bretagne

LA DÉMARCHE PROSPAIRS EN BREF



LES OBJECTIFS

Développer le pouvoir d'agir des jeunes de l'ASE

Mobiliser et sensibiliser les jeunes à une démarche de projet
Valoriser leurs connaissances acquises sur les parcours en protection de l'enfance
Responsabiliser les jeunes
Développer une posture de co-formateur

Construire un réseau d'entraide entre jeunes à travers les principes de la pair-aidance

Créer des espaces de rencontres entre jeunes inscrits dans différents contextes locaux et européens
Développer une posture de pair-aidance

Améliorer les pratiques d'accompagnement sur l'autonomisation des jeunes à la sortie des dispositifs

Sensibiliser les professionnelles à la dimension participative de l'accompagnement comme élément majeur d'autonomisation
Consolider et valoriser les pratiques professionnelles

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET

Décembre - janvier 2021

RENCONTRES GT9, RÉUNION DE COPIL

Hiver - printemps 2022

Déplacement du CREAI dans les structures
à la rencontre des jeunes

4 - 5 juillet 2022

RENCONTRE PROS ET JEUNES AU STADE RENNAIS

Octobre 2022

Rencontre jeunes et Colette Duquesne,
(ancienne enfant placée)

Novembre 2022

Rencontre et échanges entre pros

Décembre 2022

Présentation du projet au CA de Beauvallon

Janvier 2023

Rencontre avec le Commissaire à la lutte contre la pauvreté
Monsieur Laurent ALATON

Mars 2023

Colloque à l'EHESP de Rennes

18 - 21 juillet 2023

RENCONTRE AVEC LES ITALIENS À L'HÔTEL PASTEUR
Début des financements Twinnet

Juillet 2023

Ouverture du poste de pair-aidance eu CREAI

Août 2023

VOYAGE EN ITALIE

Octobre 2023

Co-animation conférence ANDESI

2023

Interventions de présentation de PROSPAIRS à l'ITES de Brest,
à Aksoria de Rennes, à l'ASE (par des jeunes et pros)

Novembre 2023

Conception des formations

Février 2024

Test de la formation à Morlaix

Mars 2024

Présentation au festival « Nos futurs » aux Champs libres
Atelier par des jeunes sur le thème du harcèlement

Mai 2024

RENCONTRE JEUNES - PROS À LILLE, LYON ET DIJON

Avril - juin 2024

Évaluation du projet dans le cadre du Master ENJEU

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

La commande d'évaluation portait sur un état des lieux du programme PROSPAIRS en termes d'actions mises en place, et d'analyse des pratiques, en lien avec les objectifs initiaux et les évolutions du projet. Cette évaluation se fonde sur les principes d'évaluation de l'action publique¹⁴ que nous avons spécifiquement axé, aux vues des contraintes techniques et temporelles, sur trois grandes questions évaluatives, correspondant aux trois grands objectifs du projet PROSPAIRS :

- La **méthodologie de construction du projet** permet-elle d'impliquer les participants et de développer un réseau ?
- En quoi les **pratiques d'accompagnement** ont-elles évolué chez les professionnels participants ?
- Le projet PROSPAIRS a-t-il permis aux **jeunes d'acquérir des ressources** ?

Ces questions ont été déclinées en sous-questions, puis en indicateurs correspondant (cf. Annexe : référentiel d'évaluation).

Nous avons par la suite envisagé **différents moyens pour recueillir ces données**. Nous avons commencé par une étude documentaire¹⁵, à partir des ressources transmises par le CREAM, des actions réalisées pour mieux comprendre la chronologie de PROSPAIRS et ainsi avoir une vision globale et synthétique du projet tel qu'il a été exécuté. Nous avons également effectué une observation participante lors d'une rencontre PROSPAIRS (cadre TWINNET) organisée à Lyon au mois de mai 2024. Enfin, nous avons mené des entretiens semi-directifs individuels, que nous avons retranscrits et analysés, avec :

- 2 professionnels coordinateurs du projet,
- 7 professionnels participants,
- 6 jeunes participants.

Les entretiens ont été menés selon une grille unique, permettant à la personne interrogée de se replonger dans l'expérience PROSPAIRS, et à identifier les retours de chacun sur sa participation au projet. Elle aborde plusieurs dimensions de l'action :

- Les éléments relatifs à la participation de l'acteur au programme, ses motivations, ses attentes, les conditions dans lesquelles cela s'est déroulé.
- Les effets constatés sur sa propre personne, les apports et les changements observés.
- Les effets observés sur son groupe, ou au sein de son organisation.
- À l'issue des entretiens menés en présentiel, nous avons proposé à l'acteur interrogé de faire un dessin le représentant parmi les différents autres acteurs de PROSPAIRS afin de mieux appréhender les relations et le réseau créé lors de cette participation à PROSPAIRS.

L'**analyse de ces entretiens** a été réalisée de manière transversale, à partir des questions et sous-questions évaluatives, nous permettant d'identifier des observations et des questionnements, en relation avec les objectifs et enjeux du projet initial, complété par des ressources littéraires.

Cela nous a permis de comprendre comment la méthodologie de construction du projet a permis d'impliquer les participants et de développer un réseau (**Partie 1**). Notre analyse a également permis d'identifier si le projet PROSPAIR a contribué à faire évoluer les pratiques d'accompagnement des professionnels participants (**Partie 2**), et à développer des compétences nouvelles pour les jeunes participants (**Partie 3**).

¹⁴ A. Moyal, Cours d'introduction à l'évaluation des politiques publiques, EHESP Master ENJEU, 2024

¹⁵ Compte-rendus de réunions, documents de communication externe, interne, référentiels divers...

PARTIE 1

LA MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU PROJET PERMET-ELLE D'IMPLIQUER LES PARTICIPANTS ET DE DÉVELOPPER UN RÉSEAU ?

UN PILOTAGE FAVORISANT L'ACCUEIL DES PARTICIPANTS AUX RENCONTRES

Le projet PROSPAIRS a été porté par un Comité de Pilotage (COFIL) composé du CREAI Bretagne, de certains membres du GT9, et d'associations partenaires du CREAI. Cette instance, qui relève de la méthodologie de projet classique, est l'outil décisionnel central dans la gouvernance de PROSPAIRS.

“Donc voilà, il y avait un petit noyau dur en fait de... de professionnels plutôt cadres qui s'étaient déjà un petit peu intéressés à cette question-là”.

C'est toutefois principalement le CREAI qui a porté ce projet, notamment par l'organisation des actions à mener, la mobilisation des partenaires, la création de techniques d'animations utilisées, et le partage d'expérience avec l'association italienne Agevolando.

Les participants au projet expriment d'ailleurs que ce cadre posé par le CREAI a été facilitant pour leur participation au projet. Le CREAI a par exemple pensé et aménagé les espaces de rencontres pour favoriser l'échange entre participants. L'espace de participation joue un rôle important pour permettre l'expression¹⁶. Le choix d'utiliser des espaces non institutionnels comme le Stade Rennais ou l'hôtel Pasteur, a ainsi permis aux participants de se retrouver dans des espaces de confiance. Le CREAI a également construit un programme, laissant peu de tâches logistiques aux jeunes et professionnels invités, qui ont pu se laisser guider par des méthodes d'animations actives. Si cela a pu nous poser question dans un premier temps, les personnes interrogées expriment que cela a plutôt permis de favoriser leur participation à ces temps d'échanges.

¹⁶ Défenseur des Droits, Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte, 2020

EN BREF / Le portage institutionnel du projet par le CREAI a permis une appropriation du projet rapide des acteurs. Ce cadrage a permis aux participants de ne pas avoir à se préoccuper des questions logistiques pour investir pleinement les animations participatives, les ateliers collaboratifs et les jeux. Le travail sur la mise en espace pour favoriser la participation semble particulièrement pertinent.

UN PROJET EXPÉRIMENTAL AVEC UNE COMMUNICATION OUVERTE AMENANT DES MOTIVATIONS VARIÉES

Selon les pilotes du projet, la démarche PROSPAIRS s'est construite en "tâtonnant". Si le projet n'a pas été présenté comme expérimental, il semble qu'il relève plutôt de ce domaine, impliquant à observer directement les effets des actions menées et d'ajuster au fur et à mesure le projet à la recherche. Toutefois, il semble qu'ils se sont inspirés des grands concepts de la participation pour fixer les objectifs de PROSPAIRS. En effet, la participation peut renvoyer à des conceptions variées. Un certain nombre d'auteurs s'accordent sur le fait qu'il est difficile de trouver une définition claire de ce qui est entendu en matière de participation dite "collective"¹⁷. Ainsi, la participation peut renvoyer à un processus démocratique, et à la manière de construire un projet en impliquant les personnes concernées. Cette participation peut être qualifiée graduellement, selon l'échelle d'Arnstein : d'une situation la moins participative dans laquelle le jeune est simplement informé, à une situation dans laquelle il est initiateur ou auteur des décisions qui le concernent¹⁸. Pour d'autres auteurs, la participation est envisagée dans une dimension politique et institutionnelle¹⁹ où le projet vient porter la parole ou engager les jeunes au sein des institutions de l'aide sociale à l'enfance.

Si la volonté du projet PROSPAIRS est de faire participer les personnes concernées à la plus haute échelle de participation, et ainsi les remettre au cœur de leur accompagnement, les différents échanges que nous avons eu avec les participants nous permet de dire que leur participation intervient à un stade déjà avancé de réflexion faite sans eux. En effet, en questionnant les participants, notamment sur leur vision du projet PROSPAIRS et de ce qu'ils en attendaient avant leur entrée dans le dispositif, on ne trouve pas de consensus clair, montrant ainsi un flou certain sur la communication apportée aux participants sur le projet. On peut faire l'hypothèse d'un manque de clarté dans l'information qui leur a été transmise sur le projet PROSPAIRS, le contenu des échanges, ainsi que les acteurs associés.

"Bah... encore aujourd'hui j'ai pas compris c'était quoi le CREAI en fait".

Ce manque de clarté peut s'expliquer par une longue chaîne de transmission de l'information. Ainsi les motivations et représentations initiales relevées chez les participants sont diverses, et le retour qu'ils en font aussi. Simple curiosité, besoin de changer son accompagnement, volonté de représenter une structure ou une institution, ou obligation dans le cadre d'un plan de formation : ces postures impliquent donc des attentes variées sur le projet et un flou pouvant persister même après leur participation.

"Je sais pas trop c'est quoi le programme après, mais sur le moment c'était bien oui".

¹⁷ ONPE, Écouter pour agir La participation collective des enfants protégés, Juin 2023

¹⁸ R. Hart, Children's participation from tokenism to citizenship, 1992

¹⁹ M. Boucher, Participation et protection de l'enfance : une relation dangereuse, Sciences & Actions Sociales, vol. 2, 2015

EN BREF / La notion de participation peut englober différents degrés d'implication. La construction progressive de PROSPAIRS a amené à une communication manquant de clarté concernant la notion de participation entendue par le projet. Ce flou a permis aux professionnels de pouvoir se saisir de l'espace. Toutefois, elle a amené les différents acteurs à avoir des motivations et des attentes variées. Nous pouvons imaginer qu'il peut être difficile de répondre à des attentes aussi diverses, et qu'il serait peut être nécessaire de rendre plus explicite les représentations des acteurs, notamment si le souhait est de les impliquer à plus long terme.

DES ACTEURS FACE AUX CONTRAINTES DE LA PARTICIPATION

Nous avons relevé que la participation se retrouve conditionnée à des critères identifiables. Les structures participantes au projet PROSPAIRS, et notamment celles qui sont investies dans le projet, semblent être celles qui ont créé un lien avec le CREAM, excluant d'une certaine manière les autres organismes associatifs. En ce sens, l'implication des cadres dans le COPIL a par exemple facilité l'implication de l'association, notamment Beauvallon. Cela favorise l'implication dans le projet, notamment en valorisant le déblocage de moyens financiers et humains pour permettre aux jeunes et aux professionnels de participer, ce qui n'est pas toujours facile au vu du contexte financier actuel de la protection de l'enfance. LONPE explique d'ailleurs que l'autonomie des structures a un impact sur l'implication des professionnels et des jeunes²⁰. Enfin, les structures doivent être réactives. Cet enjeu de réactivité a pu freiner la participation de certains établissements trop hiérarchisés.

²⁰ ONPE, Écouter pour agir La participation collective des enfants protégés, Juin 2023

EN BREF / Comme dans de nombreux autres projets, PROSPAIRS se retrouve confronté à l'enjeu des contraintes de la participation, notamment sur l'accès des personnes à ces instances de participation. Le fonctionnement des structures et le manque de temps et de moyens de celles-ci sont des freins à cette participation. Mais cette barrière à la participation n'a pas empêché le CREAM de permettre une participation effective des personnes impliqués dans le projet en leur offrant des espaces propices aux rencontres et au partage.

L'INTERCONNAISSANCE ET LE LIEN POUR CONSTRUIRE UN RÉSEAU

La mobilisation des participants s'est majoritairement faite par connaissances interposées. Certains membres du GT9 qui ont imaginé le projet, se sont retrouvés dans le COPIL ; les membres de ce COPIL étant des cadres, ils ont impliqué les professionnels de leurs équipes ; les professionnels ont à leur tour impliqué les jeunes qu'ils accompagnaient. Cela a permis d'avoir un groupe avec des personnes qui se connaissaient, ce qui a facilité l'engagement, la dimension relationnelle étant une condition essentielle à la participation²¹. Cependant, cela a entraîné un biais à une participation équitable des structures de protection de l'enfance. Toutefois, le CREAM, puis les jeunes investis dans le projet, ont su effectuer une cooptation de nouveaux participants.

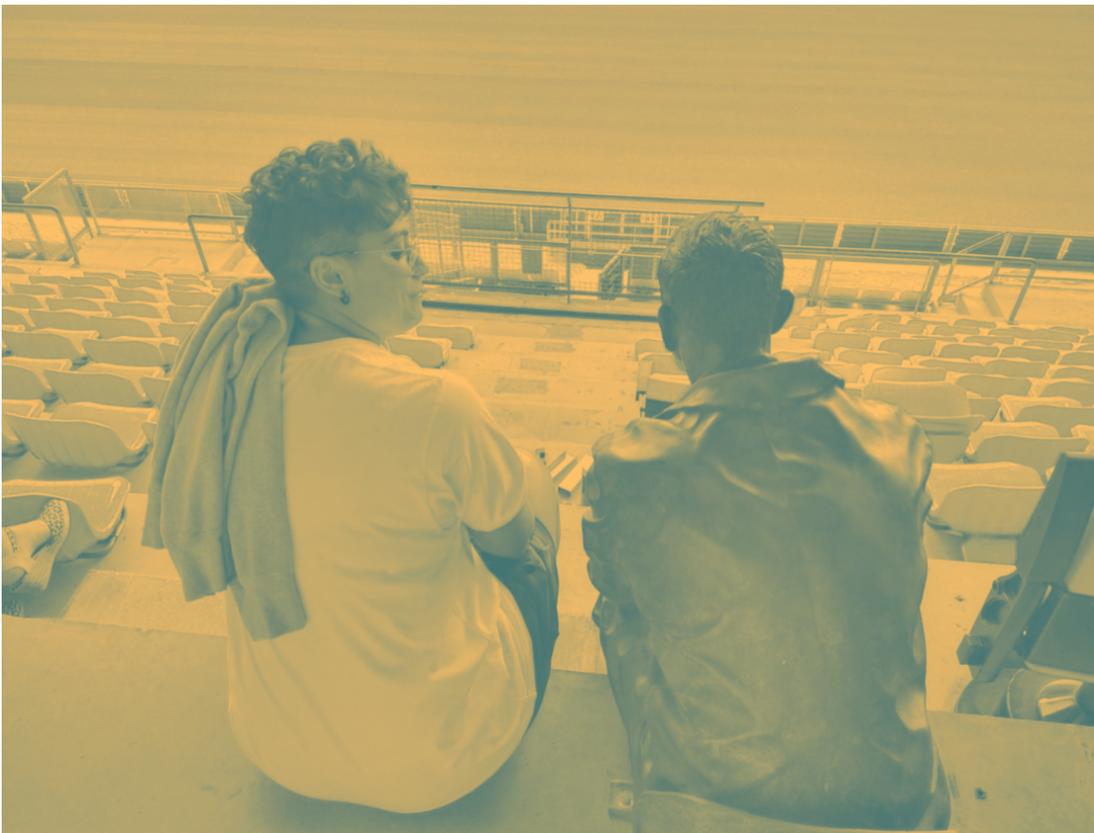
“Quand il y a des jeunes qui ont envie de rejoindre et tout. J'en parle d'abord à Gabriel, pour que, lui, puisse en parler à Sara et tout ça. Et après, c'est à eux de voir s'ils rajoutent l'association dans laquelle le jeune est, ou pas, suivant où il se trouve.”

²¹ E.Faisca, La participation de l'enfant en protection de l'enfance : Enjeux, conditions et obstacles, Enfances, Familles, Générations, 2021/37

L'un des objectifs de PROSPAIRS était de développer ainsi un réseau de jeunes et de professionnels. Nous définissons un réseau comme une situation collective de personnes avec des liens interindividuels, partageant une raison d'être extérieure et possédant un animateur et des règles de fonctionnement²². Nous observons qu'un réseau au sens de "réseau social numérique" s'est formé. Une page Instagram et des groupes Whatsapp ont été créés pendant le projet PROSPAIRS. Ainsi, des liens interindividuels ont été créés entre les participants et principalement entre pairs. Les jeunes ont créé des échanges amicaux et solidaires, et les professionnels ont pu instaurer des contacts autour de leurs pratiques professionnelles. Ce réseau est principalement lié aux échanges autour de PROSPAIRS, par exemple pour mener des formations, interventions ou sensibilisations extérieures sur le projet. Le rôle d'animateur du réseau omniprésent nous est apparu structurant pour les participants au projet.

²² Définition inspirée du Livret : Fonctionner en réseau, Réseau Ecole et Nature, 2002

EN BREF / Un des prérequis de la participation est la confiance. L'interconnaissance préalable de certains participants a permis d'instaurer cette confiance. Par la suite, le projet a amené la constitution d'un réseau autour de PROSPAIRS, avec au cœur de ce réseau, l'animateur qui a permis de créer et consolider les liens entre les participants. Il se positionne également comme pair-aidant pour les jeunes, et comme personne ressource au savoir expérientiel pour les professionnels.



PARTIE 2

EN QUOI LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT ONT-ELLES ÉVOLUÉ CHEZ LES PROFESSIONNELLS PARTICIPANTS ?

MODALITÉS DE MOBILISATION DES PROFESSIONNELLS

La mise en relation des participants avec le CREAI Bretagne a été facilitée par l'appui d'un réseau de professionnels déjà existants. Les porteurs du projet PROSPAIRS se sont appuyés sur des expériences de professionnels et de jeunes italiens, mais également celles faites par les participants, déjà engagés autour de questions relatives à la protection de l'enfance et de la participation. Cette façon de faire avec l'existant est venue faciliter l'implication de professionnels sur ce projet. Elle valorise ainsi les réflexions et engagements déjà en cours, et offre une perspective de nouvelles opportunités de travail en consolidant les pratiques des professionnels²³. Elle vient également apporter un regard neuf en se distinguant de méthodes dites traditionnelles de participation. Le déplacement "hors les murs" des porteurs du projet ont engagé une dynamique d'ouverture aux réalités quotidiennes des professionnels, et de mise en confiance dans l'expression. Cette rencontre comporte aussi un aspect valorisant pour les professionnels sollicités dans la confiance et la considération qui leur est accordée.

De plus, les contours de ce projet viennent rassembler et motiver des professionnels de la protection de l'enfance autour d'un intérêt commun. En effet, nous avons constaté que les professionnels participants au projet PROSPAIRS et investis, avaient déjà une appétence pour la question de la participation des jeunes, avant de s'impliquer sur le projet.

"Et c'est vrai que quand on a été contacté, moi j'avais toujours en tête cette idée des droits de l'enfant, et donc la participation ça me parlait, c'est pour ça que je me suis investie dans le projet au départ".

Certains ont toutefois pu exprimer leur souhait d'évolution de leurs pratiques autour de cette thématique, relevant de carences au sein même de leurs services. D'autres évoquent leur intérêt d'avoir un espace d'échange et de réflexion avec d'autres professionnels, ainsi qu'avec des jeunes accompagnés. Si cet engagement commun autour de la participation des jeunes a suscité l'intérêt des professionnels, ces derniers décrivent cependant une vision floue sur le contenu du projet, ne leur permettant pas de se projeter sur des actions et des objectifs précis futurs.

"On voit les intentions mais on ne sait pas trop où ça va nous mener" (...) "on verra si ça peut aboutir".

Cependant, il faut noter que cette zone de flottement n'a pas été un frein pour eux, elle a même pu parfois susciter chez eux de l'envie, de la curiosité, leur laissant la possibilité de mûrir le projet.

²³ C. Avenel, Aller-vers au cœur des mutations du travail social, RDSS n°4, 2021

Enfin, on note que les modalités du projet ont permis aux professionnels de vivre une aventure inédite, permettant un temps de partage et d'échange, en dehors des pratiques quotidiennes. L'usage de moyens et activités variées, ainsi que la présence d'intervenants italiens ont permis aux professionnels de sortir d'une certaine zone de confort dans le sens d'un contexte de travail habituel. Cette immersion a été décrite par les professionnels comme "une aventure unique" et "commune", offrant un terrain d'expérimentation favorable pour repenser les interactions, vivre la relation et la rencontre autrement. En effet, les espaces et les temps partagés sont pensés et construits dans l'intention de rééquilibrer les places entre les professionnels et les jeunes, favorisant une participation collaborative et plus horizontale. Les professionnels ont pu exprimer leur satisfaction de vivre la démarche sur un pied d'égalité avec les jeunes, pouvant créer un impact significatif sur leurs pratiques professionnelles et bousculant parfois leur identité professionnelle.

EN BREF / En offrant un espace d'échange sortant des conditions traditionnelles, les professionnels expriment avoir le sentiment d'avoir vécu une "aventure commune" entre participants. Cette dynamique a été favorable à la confrontation d'idées, de représentations autour de la participation des jeunes au sein de la protection de l'enfance, et favorisant le croisement des savoirs. Cette démarche a été vécue comme une opportunité par les professionnels pour consolider, faire évoluer ou encore transformer leurs pratiques d'accompagnement.



DES IMPACTS SIGNIFICATIFS À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE ET INTERNE

Le projet PROSPAIRS a encouragé les professionnels à effectuer des ajustements subtils mais significatifs dans leurs pratiques quotidiennes. Ces expériences de “petits pas” autour d’un axe essentiel de leur travail, la participation des jeunes, ont conduit à un réexamen d’évidences, renforçant leur engagement envers des principes essentiels de leur métier. En questionnant leurs habitudes et en se recentrant sur l’essence de leur rôle, les participants ont exprimé la sensation d’avoir “remis l’Église au milieu du village”, intégrant de nouvelles perspectives ou ré intégrant des évidences dans l’accompagnement des jeunes. En effet, les échanges ont permis aux professionnels de mieux comprendre, parfois seulement de ré-entendre, les besoins et perspectives des jeunes dans leur accompagnement. *“Rencontrer quelqu’un, c’est découvrir un autre point de vue sur les choses, faire l’expérience d’un changement dans notre rapport au monde”*.²⁴

La démarche PROSPAIRS a donc conduit à une amélioration de la qualité de l’accompagnement des jeunes en combinant rencontres formelles et informelles car si ces échanges ont parfois bousculé les professionnels, ils ont été nécessaire pour nourrir une nouvelle compréhension autour de certains ressentis :

- Sentiment de stigmatisation : les jeunes ont pu souligner certaines attitudes stigmatisantes des professionnels. Cette prise de conscience a conduit les professionnels à être plus attentifs à ne pas “coller une étiquette” aux jeunes : “Cela a changé ma pratique, maintenant je me présente d’abord en tant que personne, avant de dire que je suis éducatrice”.

- Prise en compte des besoins : une professionnelle a exprimé avoir modifié son regard sur la considération qu’elle porte aux jeunes, tout en reconnaissant le risque de retomber dans ses habitudes. Elle a indiqué que les retours des jeunes lui ont donné une meilleure compréhension des enjeux après leur placement, ancrant ainsi son travail dans une “meilleure réalité”.

- Verbalisation et inversion des rôles : en se mettant à la place des jeunes, notamment à travers des échanges inversés, les professionnels ont pu réévaluer certaines pratiques perçues comme intrusives. Cela a repositionné l’importance du lien dans la relation éducative, impactant la perception de leur pratique quotidienne.

- Les écrits professionnels :

“Sur mes écrits professionnels je me suis demandé pour qui j’écris finalement ?”

²⁴ C. Pépin, La rencontre, une philosophie, 2023

Cette introspection a révélé une prise de conscience sur la destination et l'impact de leurs documents, permettant une réadaptation de ces derniers.

Bien que cela n'ait pas radicalement changé la relation éducative, cela a solidifié les relations existantes, notamment sur la ré-humanisation des liens entre les professionnels et les jeunes, la remise au centre de la co-construction des projets avec les jeunes, et la mise en avant de l'importance des temps d'échanges au sein des structures. La participation au projet a donc réveillé chez les professionnels l'envie de s'engager dans d'autres projets et expériences uniques. Ils souhaitent continuer de nourrir leur pratique en sortant de leur quotidien de travail, en continuant à se former et à rencontrer d'autres professionnels.

"Cela a réveillé des choses en moi, j'ai envie de participer à d'autres projets".

EN BREF / Le projet PROSPAIRS n'a pas simplement apporté de nouvelles connaissances aux professionnels, mais a surtout réintroduit des réalités qu'ils ne percevaient plus dans leur quotidien. En se plongeant dans cette expérience, les participants ont réévalué leur manière d'accompagner les jeunes, améliorant, de fait, la qualité de leur accompagnement. Le projet a enrichi la relation éducative, en ancrant une compréhension plus profonde des besoins des jeunes et en favorisant une approche plus humanisée et empathique. Cette expérience a également apporté une nouvelle vitalité à la pratique professionnelle des participants, les encourageant à questionner et à adapter leurs pratiques, ainsi qu'en leur permettant de se reconnecter aux fondamentaux du travail social.



IMPACT RELATIF DE LA PARTICIPATION À L'ÉCHELLE COLLECTIVE

Le projet PROSPAIRS a eu un impact limité sur les pratiques professionnelles collectives, en raison de la difficulté à transcrire et à intégrer les expériences vécues par les participants au sein de leurs institutions. En effet, l'ensemble des professionnels interrogent la transmission de leur expérience vécue auprès de leurs collègues n'ayant pas pris part directement au projet. Les professionnels ont pu ainsi déclarer :

“ vivre [l'expérience] et la partager ce n'est pas la même chose”; “vivre l'expérience permet de mieux la comprendre”; “il faut le vivre pour comprendre”.

Cela illustre la complexité de transcrire les effets d'une expérience intrinsèquement personnelle sans y avoir participé. Cette difficulté est un frein à une appropriation collective efficace car les professionnels extérieurs au projet ne parviennent pas à s'imprégner de la démarche, et à en saisir pleinement les effets. Cette réalité ne permet pas de faire émerger de nouvelles dynamiques au sein des institutions concernant la participation des jeunes.

De plus, le portage du projet au sein des institutions a été fragmenté. Initialement soutenu par des directions impliquées dans le COPIL et relayé en réunion d'équipe, le projet a ensuite perdu de son élan au fil du temps. Des contraintes institutionnelles, telles que des changements de stratégie ou de financement, ont été un frein dans la mise en œuvre de changements à l'échelle institutionnelle et collective. Comme l'a exprimé une participante :

“au bout du compte, on a votre employeur qui vous dit non, la priorité est d'aller maintenant ailleurs”.

Ce manque de continuité dans le soutien institutionnel a généré une frustration quant à la capacité à intégrer durablement le projet dans les missions quotidiennes des professionnels. De même, le retour à la routine après les temps d'échanges, a également été un frein à l'appropriation collective du projet. Les professionnels ont eu du mal à consacrer du temps à cette démarche en dehors de leurs horaires habituels de travail, ce qui a limité leur engagement prolongé dans la démarche. D'autant plus que les professionnels provenant de structures différentes ont des besoins variés, ce qui complique la construction d'un projet commun cohérent, comme demandé lors des temps à Lille et Lyon.

Enfin, bien que le projet n'ait pas permis de créer de nouvelles instances ou modifier les pratiques à plus grande échelle, il a eu pour effet de redynamiser des instances existantes, telles que les Conseils de la Vie Sociale (CVS) dans un établissement en particulier. Le projet a favorisé une dynamique qui, bien que limitée à ceux qui ont participé, a montré un potentiel pour réactiver des espaces de participation déjà présents, sans toutefois créer de nouveautés significatives.

EN BREF / L'impact collectif du projet PROSPAIRS s'est révélé limité en raison de la difficulté à communiquer et à intégrer les expériences vécues par les participants dans leurs institutions. De plus, le soutien institutionnel s'est érodé avec le temps, limitant la continuité et l'implantation des changements au sein des structures. La contraintes temporelles et les diversités des contextes et des besoins des différentes structures a compliqué la création d'une stratégie commune, freinant ainsi l'adoption de nouvelles pratiques à plus grande échelle.



PARTIE 3

LE PROJET PROSPAIRS A-T-IL PERMIS AUX JEUNES D'ACQUÉRIR DES RESSOURCES ?

UN ESPACE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES

L'expérience PROSPAIRS a permis aux jeunes participants de développer de nombreuses compétences individuelles. Dans un premier temps, ce lieu d'échange et d'écoute où leur avis est pris en compte, permet de marquer le respect qui leur est accordé, et leur reconnaissance en tant qu'individus à part entière, au même titre que les personnes accueillies dans tout autre service de prise en charge. Un certain nombre de psychologues, notamment Françoise Dolto ou Marie José Chombart de Lauwe, défendent d'ailleurs cette idée que le jeune ne peut s'épanouir et développer toutes ses capacités que s'il trouve « *respect, attention, dialogue* ». ²⁵ Leur participation est donc essentielle pour les aider à développer leur estime de soi. Ainsi, pouvoir prendre part à des instances où leur parole est valorisée et mise en avant, leur permet de prendre confiance dans la légitimité de leur participation et de leur savoir, et de prendre de l'assurance. Un jeune interrogé a ainsi pu nous indiquer :

"Je m'étais dit que mon expérience comptait et qu'elle pouvait apporter quelque chose".

²⁵ M-J. Chombart de Lauwe, Un monde autre : l'enfance, Revue française de la Pédagogie, 1971

De même, l'expérience PROSPAIRS a permis à de nombreux jeunes de développer des compétences d'expression orale, notamment en prenant la parole devant leurs pairs et devant des professionnels, et en développant des pratiques d'argumentation et d'écoute active. Ces compétences sont nécessaires à l'insertion dans la vie professionnelle, mettant ainsi en avant leur autonomisation, mais aussi leur prise de recul sur différents sujets pouvant les concerner. Un jeune a d'ailleurs pu nous dire :

“ça fait bizarre de parler devant pleins de gens car moi à la base j'étais plutôt timide”.

Il nous a indiqué que désormais il fait des interventions devant des professionnels et que cela lui plaît. PROSPAIRS leur permet ainsi de développer des compétences valorisables pour leur insertion professionnelle future ou en cours. Toutefois, cela reste à nuancer car les jeunes qui ont été sélectionnés par les professionnels pour participer à PROSPAIRS sont, pour la plupart, des jeunes qui avaient déjà des facilités à s'exprimer à l'oral, à exprimer leur points de vue. Une jeune a ainsi pu nous dire :

“il [son éducateur] m'a proposé de participer au projet PROSPAIRS parce qu'il me voyait bien participer dedans, parce que j'avais une bonne façon de m'exprimer, que j'allais pouvoir apporter aussi mon aide vis-à-vis de mes expériences”.

Les jeunes participants à PROSPAIRS sont donc très souvent des jeunes qui étaient déjà impliqués dans des instances de participation comme les CVS par exemple. Toutefois, cela reste un biais fréquent de la participation des jeunes, souvent limitée à ceux qui ont déjà des facilités d'expression, et difficile à dépasser notamment dans des grands espaces comme PROSPAIRS. Elodie Faisca²⁶ estime que ce sont souvent le même type de jeunes qui sont amenés à participer à des instances de participation collective.

En outre, leur participation à PROSPAIRS leur a permis de développer leur autonomie, par le biais de leurs nombreux déplacements et notamment le voyage en Italie. En effet, ce voyage était pour certains une première expérience d'organisation en autonomie, puisqu'il a notamment fallu préparer les autorisations de quitter le territoire pour les mineurs, préparer sa valise et réunir tous les documents de voyages nécessaires, comme l'exprime un jeune. Pour certains, cette première expérience de voyage était très émancipatrice :

“j'avais jamais voyagé avant, mais maintenant je sais que j'en suis capable”.

Enfin, il semblerait que la participation au projet PROSPAIRS leur a permis de approfondir leur connaissances sur certains sujets abordés lors des temps d'échanges, comme le harcèlement, l'écoute active, ou encore le système de protection de l'enfance. Cependant, de leur participation à ces interventions reste à nuancer car les jeunes indiquent ne pas connaître concrètement le contenu de ces formations avant d'y arriver. Ils affirment alors vouloir être associés dès la conception du contenu.

²⁶ E.Faisca, La participation de l'enfant en protection de l'enfance : Enjeux, conditions et obstacles, Enfances, Familles, Générations, 2021/37

EN BREF / La participation a PROSPAIRS a permis aux jeunes de développer un certain nombre de compétences individuelles, notamment l'appréhension de l'estime de soi. Elle a en outre permis de développer des compétences d'expression orale, d'argumentation, d'écoute active, mais a également offert pour certains des premières expériences d'autonomie.

UN PROCESSUS DE MISE EN PERSPECTIVE DU PARCOURS INDIVIDUEL ET PROFESSIONNEL

L'expérience PROSPAIRS permet, à différents égards, aux participants de changer de regard sur leur parcours en protection de l'enfance. Tout d'abord, elle favorise la mise en perspective de leurs trajectoires personnelles en leur permettant de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls à avoir été suivis et protégés. En effet, cet espace permet de libérer la parole, ce qui amène les participants à partager leurs expériences respectives. Un jeune a indiqué que cela lui avait permis d'avoir moins honte de son histoire. Un autre se dit avoir été étonné de constater que plein d'autres, en France, et même en Italie, sont également placés. Au-delà du fait de contribuer à l'inscription du jeune dans un ensemble, PROSPAIRS offre donc des éléments de comparaison entre les différents fonctionnements de la protection de l'enfance. Un jeune a ainsi expliqué se sentir finalement chanceux par rapport au système italien. L'ONPE précise d'ailleurs que les démarches de participation collectives *“permettent aussi aux enfants de comprendre les systèmes d'accompagnement mis en place au titre de la protection de l'enfance et les contraintes institutionnelles susceptibles de peser sur eux”*.²⁷

De plus, les jeunes participants à PROSPAIRS ont exprimé avoir pris conscience des réalités professionnelles des travailleurs sociaux, leur permettant ainsi de mettre en perspective leur parcours en protection de l'enfance. En effet, certaines situations vécues dans le cadre de la protection peuvent mettre à mal l'image véhiculée par les travailleurs sociaux et ainsi la vision de la protection de l'enfance chez les jeunes. Ainsi, au travers d'échanges horizontaux et déconnectés des enjeux de statuts, les jeunes ont pu appréhender les réalités professionnelles des travailleurs sociaux, leur permettant de mieux comprendre certaines postures adoptées par ces derniers. La participation à PROSPAIRS contribue donc, comme le souligne l'ONPE sur les démarches participatives, à *“réinterroger les rapports, souvent asymétriques, entre les enfants et les professionnels de la protection de l'enfance, notamment parce qu'elles leur offrent un autre espace de rencontre”*.²⁸ Découvrir la personne qui se cache derrière l'éducateur semble avoir participé, dans certaines structures, à réhumaniser la relation jeune/professionnel, permettant à certains d'exprimer un apaisement des tensions présentes au sein de la structure d'accueil suite à PROSPAIRS.

Cette mise en perspective de leur parcours a permis d'ouvrir certains jeunes vers des perspectives futures professionnelles ou personnelles en lien avec la protection de l'enfance ou le champ de la solidarité. En effet, l'une des six jeunes interrogés a pu nommer que sa participation à PROSPAIRS, en donnant accès au sens de l'intervention sociale, lui avait ouvert la voie vers un nouveau projet professionnel, dans le secteur social. D'autres participants ont également exprimé leur envie de continuer à agir pour les jeunes en protection de l'enfance de manière bénévole, sans intention de passer par la professionnalisation.

²⁷ ONPE, *Écouter pour agir La participation collective des enfants protégés*, Juin 2023

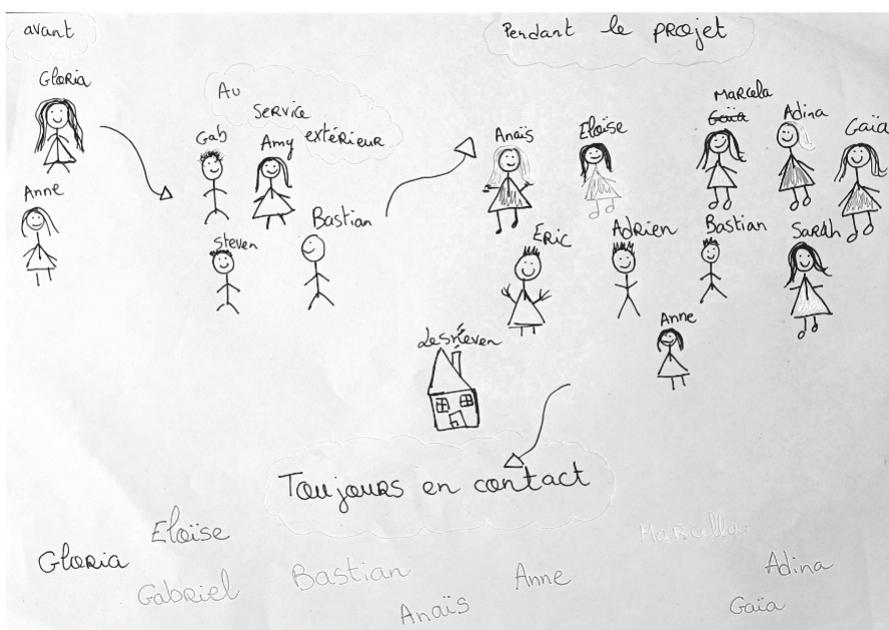
²⁸ ONPE, op. Cit.

Enfin, si nous considérons le développement du pouvoir d'agir (ou empowerment) comme un "processus caractérisé par l'exercice d'une plus grande maîtrise sur l'atteinte d'objectifs importants pour une personne, une organisation ou une communauté"²⁹, PROSPAIRS représente l'entrée en matière, la première étape d'un processus d'autodétermination pour les jeunes, et d'amélioration continue de l'accompagnement en protection de l'enfance. En effet, Seim et Slettebø en 2011, estiment que la participation des jeunes à des instances collectives avec les professionnels permet de révéler que "leur expertise contribue à améliorer la qualité de la prise en charge mais aussi le dialogue entre les professionnels et les jeunes."³⁰

²⁹ B. Vallerie et Y. Le Bossé, Le développement du pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement, 2006

³⁰ S. Seim, T. Slettebø, Collective participation in child protection services: partnership or tokenism ?, European Journal of Social Work, 2011

EN BREF / La participation des jeunes au projet PROSPAIRS leur a permis, pour la plupart, de mettre en perspective leur parcours en protection de l'enfance, notamment par le biais de comparaison nationale et européenne du système. En effet, ces temps d'échanges ont permis aux jeunes une certaine prise de conscience des réalités professionnelles des travailleurs sociaux, et ainsi une meilleure compréhension de leur parcours en protection de l'enfance. Cette mise en perspective de leur parcours a permis d'ouvrir certains jeunes vers une perspective professionnelle ou bénévole dans le secteur social, et aux travailleurs sociaux de poursuivre un objectif d'amélioration continue de la qualité de leur accompagnement.



LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PAIR-AIDANCE ET LE DÉPLOIEMENT DE RESSOURCES ACQUISES

L'expérience PROSPAIRS permet de mettre en relation des individus partageant des vécus aux traits communs. Ainsi, la volonté du jeune de venir en aide à l'autre, en mobilisant ses savoirs et compétences propres, est mise en lumière dans plusieurs discours des jeunes rencontrés. Elle semble être le point de départ de ce qui constitue ensuite la posture de pair-aidant et contribue à transformer les expériences douloureuses en "force", comme l'indique l'un des participants.

En donnant l'occasion de partager autour de ce qui relève de l'intime, PROSPAIRS concourt à la consolidation des liens entre les participants. Si ces liens ne donnent pas systématiquement suite à des projets communs, ils ont tout de même le mérite de servir l'instant et d'entre-ouvrir la porte menant à un réseau déjà en place. En effet, si un certain nombre de jeunes se connaissaient déjà avant, PROSPAIRS leur a permis de renforcer leurs liens puis de faire communauté avec de nouvelles personnes. Ce sentiment d'être entouré, a permis, pour deux des jeunes en particulier, d'atténuer leurs symptômes de troubles anxieux se manifestant lors d'actes de la vie quotidienne comme prendre les transports en commun ou encore être présent en société.

PROSPAIRS peut ainsi devenir un espace d'engagement pour les jeunes qui les souhaitent, cet engagement ayant un impact fort sur leur vie future comme le rappelle le rapport de la Commission de l'insertion des jeunes adopté en juin 2023 qui considère que *"l'engagement associatif et professionnel peut offrir de nombreux avantages aux jeunes sortant de l'ASE. Il permet le renforcement des relations interpersonnelles en travaillant ensemble pour atteindre des objectifs communs et établir des liens étroits et durables"*³¹. Deux des jeunes interrogés se sont donc pleinement investis dans la démarche de pair-aidance. Au-delà de venir en soutien des autres de manière spontanée et informelle, ils agissent concrètement pour la cause et contribuent au déploiement du projet au quotidien. L'un des jeunes rencontrés joue le rôle, à son initiative, d'intermédiaire entre ses pairs et les professionnels pouvant leur venir en aide tels que les travailleurs sociaux ou les psychologues, développant ainsi son pouvoir d'agir. *"Les personnes ayant connu des difficultés psycho-médico-sociales, ayant amélioré leur qualité de vie par le rétablissement ou l'empowerment et étant désireuses d'aider ceux qui vivent des situations similaires peuvent désormais être engagées dans des équipes pluridisciplinaires en tant que pairs-aidants"*³². Un des jeunes participant a d'ailleurs été professionnalisé par le CREA dans sa posture de pair-aidant. En quittant sa place de participant pour devenir "organisateur", il exprime être monté en compétences à titre professionnel mais aussi personnel.

³¹ CNPE, COJ « L'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance », 23 juin 2023

³² E. Charlier et L. Sandron, Les pairs aidants : vecteurs ou victimes de précarisation du travail social ?, Le Sociographe n°64, 2018

EN BREF / PROSPAIRS permet donc la création d'un réseau, le partage d'expériences, l'établissement de liens privilégiés, la prise de recul quant aux situations vécues, le développement du pouvoir d'agir et ensuite, si cela apparaît comme une volonté, l'accès au statut de pair-aidant, au delà d'un engagement personnel ou professionnel.

PERSPECTIVES

STRUCTURER UN PLAN D'ACTION À L'INTERNE DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS

Pour faciliter une meilleure appropriation du projet PROSPAIRS par les jeunes et les professionnels, il nous semble pertinent de développer un plan d'action interne à chaque établissement, en s'inspirant du modèle mis en place avec l'association Beauvallon. Ce mode d'intervention a deux avantages. Il permet d'inclure les publics habituellement éloignés des espaces de participation et éviter la "pré-sélection" des jeunes par les professionnels, mais aussi sensibiliser les professionnels qui ne mobilisent pas d'eux-mêmes ce type de ressources. Ce point permettrait de diversifier les profils de professionnels impliqués. L'intervention au sein des établissements permet également d'installer la démarche dans un processus et de ne pas laisser l'action "suspendue dans le temps".

Cela pourrait être fait autour des rencontres inter-institutionnelles proposées dans PROSPAIRS, à travers différentes actions :

Affiner la présentation du CREAM et de PROSPAIRS, pour offrir une vue d'ensemble claire sur les missions du CREAM, les objectifs globaux et les contours du projet. Cette présentation doit informer les participants tout en laissant de la place pour leur créativité et contribution, pour favoriser une participation active.

Organiser des sessions d'introduction et d'interconnaissance : planifier des sessions pour renforcer les liens internes, avant les rencontres externes, incluant des activités de cohésion et des discussions préparatoires aux futurs rencontres.

Identifier, avec les jeunes et professionnels, les espaces de participation déjà existants : la participation n'est pas toujours évidente à caractériser par les jeunes et les professionnels, pourtant elle se trouve parfois dans les détails du quotidien. Cette démarche peut permettre aux participants de prendre du recul sur leurs pratiques. Un outil pour cette étape peut être la boîte à outil sur la participation développé par le groupe de travail sur la participation dans le cadre du projet sur la participation "Participation Sans Toi(t)!!"³³.

Accompagner une réflexion collective autour de l'amélioration des espaces existants et/ou la création de nouveaux espaces si nécessaire. Instituer des espaces au sein des structures pour tester de nouvelles approches participatives, ou les inciter à le faire.

³³ FEANTSA, Boîte à outils sur la participation, https://www.feantsa.org/download/participation_toolkit_french_final_2013-24688146873045842527.pdf, 2013

DÉVELOPPER L'ANIMATION DE RÉSEAU

Pour maintenir l'engagement et l'autonomie des participants, et renforcer la dynamique du réseau créé par PROSPAIRS, il nous semble important de pérenniser et renforcer la fonction d'animation. Elle suppose de gérer les plateformes numériques, organiser des événements de suivi, et maintenir les interactions entre les participants, assurant ainsi que la dynamique du projet se poursuit et se renforce. Cela inclut :

Associer les participants à la construction : impliquer activement les jeunes et les professionnels dans la construction des futures interventions et ateliers. Les participants peuvent être intégrés dans l'élaboration des supports, la gestion des activités en ligne, et l'animation des sessions pour encourager un sentiment de propriété et d'engagement continu.

Créer des espaces d'expérimentation et de développement : développer des groupes de travail mixtes (jeunes et professionnels) pour concevoir et expérimenter des projets pilotes. Ces espaces doivent offrir une flexibilité pour que les participants puissent explorer de nouvelles idées et méthodologies dans un cadre soutenu.

Optimiser les supports de communication existants : s'appuyer sur les vidéos explicatives, les brochures, et les réunions interactives pour mieux capter l'attention et répondre aux besoins des différents publics. Intégrer plus d'exemples concrets et de témoignages pour illustrer les objectifs et valeurs du projet, permettant aux participants de mieux comprendre et s'appropriier le projet.

Mettre en place des mécanismes réguliers de retour d'expérience (questionnaires anonymes, ateliers de feedback) pour ajuster les activités et la communication en fonction des retours des participants. Cela garantira que la communication reste dynamique et réactive aux besoins évolutifs des participants, et qu'ils restent investis dans le projet.

Renforcer l'engagement continu : utiliser des mises à jour régulières via newsletters ou bulletins électroniques pour maintenir l'intérêt et l'engagement des participants entre les rencontres. Ces mises à jour doivent inclure des nouvelles sur les progrès du projet, des dates clés, et des témoignages pour garder tous les participants informés et impliqués.

Institutionnaliser et renforcer le poste : ce poste garantit la continuité du réseau et des liens créés. Cela implique d'intégrer ce poste dans une structure porteuse ou partenaire, avec des responsabilités claires, un mandat à long terme, et des ressources dédiées (budget, formation, temps).

PRENDRE EN COMPTE LES RETOURS DES JEUNES

Lors des entretiens et à travers nos échanges, les jeunes nous ont également fait leurs retours sur la manière dont le projet PROSPAIRS est construit. Certains d'entre eux formulent des suggestions :

Organiser davantage de temps de rencontres. Même si les disponibilités de chacun peuvent être des freins, les moments de rencontre sont importants et peuvent être facilités par l'organisation de transports.

Associer les jeunes dès la conception du contenu des formations et des interventions sur lesquels ils sont conviés à participer en tant que pairs.

Avoir un lien avec les institutions qui pilotent les politiques publiques concernant les jeunes de la protection de l'enfance, comme c'est le cas en Italie.

Ouvrir le projet à d'autres cultures européennes.

Que le CREAMI reste en soutien de ces échanges pour éviter que les liens créés s'étiolent, au moins dans un premier temps.



BIBLIOGRAPHIE

ANSA, *Une démarche participative pour renforcer l'implication des jeunes à la politique de protection de l'enfance*, 2022

C. Avenel, *L'aller-vers au cœur des mutations du travail social*, RDSS n°4, 2021

Article L.112-3 CASF

M. Boucher, *Participation et protection de l'enfance : une relation dangereuse*, Sciences & Actions Sociales, vol. 2, 2015

F. Capelier, *L'accompagnement vers l'âge adulte des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance*, *Journal du droit des jeunes*, Vol. 344, 2015

E. Charlier et L. Sandron, *Les pairs aidants : vecteurs ou victimes de précarisation du travail social ?*, *Le Sociographe* n°64, 2018

B. Checkoway, *What is youth participation?*, *Children and Youth Services Review*, 2011

M-J. Chombart de Lauwe, *Un monde autre : l'enfance*, *Revue française de la Pédagogie*, 1971.

CNPE et COJ, *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance*, 23 juin 2023

Défenseur des Droits, *Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte*, 2020

Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ASE, *Pour en finir avec les sorties sèches*, 2019

E.Faisca, *La participation de l'enfant en protection de l'enfance : Enjeux, conditions et obstacles*, *Enfances, Familles, Générations*, 2021/37

FEANTSA, *Boîte à outils sur la participation*, https://www.feantsa.org/download/participation_toolkit_french_final_2013-24688146873045842527.pdf, 2013

R. Hart, *Children's participation from tokenism to citizenship*, 1992

JPROSEN, *Participation des jeunes dans le dispositif de protection de l'enfance : chiche!*, *Le Monde*, 6 août 2022

A. Moyal, *Cours d'introduction à l'évaluation des politiques publiques*, EHESP Master ENJEU, 2024

ONPE, *Écouter pour agir La participation collective des enfants protégés*, Juin 2023

C. Pépin, *La rencontre, une philosophie*, 2023.

Fonctionner en réseau, Réseau Ecole et Nature, 2002

S. Seim, T. Slettebø, *Collective participation in child protection services: partnership or tokenism ?*, *European Journal of Social Work*, 2011

B. Vallerie et Y. Le Bossé, *Le développement du pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement*, 2006

ANNEXE : RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

Question d'évaluation	Sous questions	Indicateurs
<p>La méthodologie de construction du projet permet-elle d'impliquer les participants et de développer un réseau ?</p>	<p>Les jeunes et les professionnels ont-ils été sensibilisés à la démarche et aux objectifs ?</p> <p>Les participants viennent-ils pour obtenir des réponses et des solutions à leurs besoins individuels ou collectifs ?</p> <p>Les jeunes et les pros sont-ils également représentés et impliqués dans la gouvernance du projet ?</p> <p>Les journées de rencontre permettent-elles d'impliquer les participants dans une démarche collective à court terme, moyen terme, plus long terme ?</p> <p>Une communauté a-t-elle été développée (vécu commun, interconnaissance, groupe identifié, volonté ou sentiment d'appartenir au groupe) ?</p> <p>Comment l'espace collectif / communautaire permet-il le développement individuel ?</p>	<p>Repérer et décrire la méthode utilisée, répertorier les instances et actions qui ont eu lieu ou sont programmées</p> <p>Manière dont sont prises les décisions, dont les rôles et tâches sont réparties,</p> <p>Nombre de jeunes et professionnels impliqués dans les instances de pilotage et dans chaque instance du projet</p> <p>Identité et degré d'interconnaissance préalable des participants</p> <p>Manière dont se déroule la communication, quelles ont été les informations et les messages transmis aux professionnels et aux jeunes sollicités aux différents temps du projet</p> <p>Structuration et animation des instances de participation et d'échanges du projet (fréquence, degré de formalisation)</p> <p>Fréquence des échanges</p> <p>Motifs des échanges et sollicitations entre participants (entraide, solidarité, conseil, Type de connaissances et savoirs acquis</p> <p>Nombre de jeunes formés ou informés aux droits formation...)</p>
<p>Le projet Prospairs a-t-il permis aux jeunes d'acquérir des ressources ?</p>	<p>Cette expérience a-t-elle permis de développer des compétences valorisables pour leur autonomisation ? Si oui lesquelles ?</p> <p>Prospairs a-t-il permis aux jeunes d'enrichir leurs connaissances et d'acquérir des ressources ? Si oui, lesquelles ?</p> <p>Les jeunes ont-ils transformé l'expérience de Prospairs en ressource pour devenir pair ?</p> <p>Quels sont les freins et leviers pour devenir pair aidant ?</p> <p>Dans quelle mesure cette expérience leur a permis d'avoir une autre perception de leur parcours ? Ont-ils acquis un savoir expérientiel issu de leur parcours ?</p> <p>La posture / place des jeunes dans l'institution a-t-elle évolué ?</p> <p>Les relations des jeunes avec les professionnels a-t-elle évolué ?</p>	<p>Type de compétence développée</p> <p>Caractéristiques du public, type d'accompagnement et de prise en charge</p> <p>Évolution de la posture par rapport aux pairs et aux professionnels</p> <p>Implication des jeunes en tant que ressource pour les autres</p> <p>Évolution de la perception de son parcours et de sa propre expérience</p>

Question d'évaluation	Sous questions	Indicateurs
<p>En quoi les pratiques d'accompagnement ont-elles évolué chez les professionnels participants ?</p>	<p>Les participants viennent-ils pour obtenir des réponses et des solutions à leurs besoins et attentes, individuels ou collectifs ?</p> <p>Les professionnels ont-ils retiré un intérêt, et une satisfaction de leur participation au projet ?</p> <p>Les pratiques des professionnels ont-elles évolué ?</p> <p>Quels sont les freins et limites à l'évolution des pratiques professionnelles ?</p> <p>La structuration des échanges, entre professionnels puis avec les jeunes, était-elle pertinente ?</p> <p>Les thématiques de formation et de travail ont-elles été choisies par les professionnels ? Correspondent-elles à leurs besoins ?</p> <p>Les professionnels ont-ils découvert des actions nouvelles ?</p> <p>Des liens ont-ils été conservés entre les structures participantes et avec les jeunes ?</p> <p>Les relations avec les jeunes sont-elles changées ?</p> <p>Les professionnels ont-ils mis en place des espaces de participation pour les jeunes au sein de leur structure depuis ?</p> <p>Le reste de l'équipe des professionnels qui ont participé s'est-elle saisie de la démarche ?</p>	<p>Portage institutionnel (structures) : quelle est l'échelle et le statut de la structure de portage</p> <p>Pluralité/pluridisciplinarité des professionnels</p> <p>Place des professionnels dans la construction du projet</p> <p>Cohérence avec les attentes des professionnels</p> <p>Choix des thématiques</p> <p>Satisfaction des professionnels</p> <p>Outils employés</p> <p>Changements observés et identifiés dans les pratiques pros</p> <p>Diffusion de la démarche</p> <p>Intérêt des professionnels pour la formation</p> <p>Temporalité des échanges</p> <p>Production d'outils</p>